PND 2016-2020 : cap sur l'émergence économique

Abidjan est à la mode. Représentants des institutions internationales, délégations gouvernementales européennes et hommes d'affaires de toutes nationalités se pressent dans la capitale économique ivoirienne. La forte croissance rend au pays son influence en Afrique de l'Ouest.

Il est encore beaucoup question de la Côte d'Ivoire dans la presse économique: le Président Alassane Ouattara se trouve à Paris pour une réunion du Groupe consultatif pour le financement du Programme national de Développement (PND). Cinq axes définissent cette stratégie économique : le renforcement de la qualité des institutions et de la bonne gouvernance, l'accélération du développement du capital humain, l'accélération de la transformation de l'économie par l'industrialisation, le développement des infrastructures ainsi que le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.« Il s'agit d'engager de

façon irréversible la transformation structurelle du pays et de garantir la stabilité économique. Le PND couvre la période 2016-2020 et pose les fondations pour faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent. Nous l'évaluons à 45,7 milliards d'euros, dont 28,5 milliards sous la forme d'investissements privés. Nous visons une croissance soutenue, durable et portée par un secteur industriel diversifié », explique le Premier ministre Daniel Kablan Duncan, également ministre de l'Economie, des Finances et du Budget.

La première journée de la réunion du Groupe consultatif se déroule aujourd'hui au siège parisien de la Banque mondiale, pour des discussions avec les bailleurs de fonds. La deuxième journée amènera la délégation ivoirienne au siège du Medef pour une rencontre ouverte aux entrepreneurs du monde entier. Le mois dernier, plus de 130 chefs d'entreprise français ont déjà eu l'occasion de prendre la mesure des opportunités qui les attendent en Côte d'Ivoire, lors d'un déplacement organisé par l'organisation patronale. « La Côte d'Ivoire enregistre une croissance économique moyenne de 9 % par an depuis 2012, ce qui la place parmi les 5 économies les plus dynamiques au niveau mondial. Les réformes structurelles et sectorielles mises en œuvre ainsi que les investissements publics et privés réalisés depuis bientôt cinq années indiquent que la Côte d'Ivoire est sur le point de rééditer ses performances de la période dite du 'miracle ivoirien' », poursuit Daniel Kablan Duncan. Les investissements étrangers ont considérablement augmenté ces dernières années (+ 40 % entre 2012 et 2014). La part de la France dans le total s'amoindrit, une tendance que les contacts bilatéraux cherchent à inverser. « Entre la France et la Côte d'Ivoire, c'est une histoire de cœur, mais il y a aussi beaucoup de marge pour faire des affaires, d'autant plus que nous avons considérablement amélioré l'environnement économique. Selon les rapports Doing Business 2014 et 2015 de la Banque mondiale, notre pays est l'un des 10 plus réformateurs de la planète », souligne le Premier ministre. Tirée par une consommation des ménages en hausse (+ 8 % en 2015, selon la Banque Mondiale), une bonne performance agricole et une expansion rapide du secteur du BTP (+ 25 % en 2015), la croissance ne faiblit pas. « Dans tous les secteurs, nous favorisons les partenariats public-privé pour accélérer le développement. Les financements pour nos projets existent, il suffit de réunir les conditions pour les attirer. En matière d'énergie, une telle formule gagnant-gagnant a permis de relancer la construction de centrales électriques. Volonté politique et réglementation adéquate sont nos deux atouts pour continuer dans cette voie », ajoute Daniel Kablan Duncan.

Le secteur agricole est un pilier du développement économique. Le Programme national d'investissement agricole (PNIA) 2012-2016, d'un montant de 3,1 milliards d'euros, est destiné à améliorer la compétitivité des filières et à sécuriser l'accès au foncier, notamment pour les petits producteurs, les femmes et les jeunes. La Côte d'Ivoire est le premier producteur de cacao et d'anacarde au monde, le leader africain de l'hévéaculture, le cinquième producteur mondial d'huile de palme... « Depuis la mise en œuvre du PNIA, la production des cultures de rente a augmenté de 31 %, celle des cultures vivrières de 46 %. La pauvreté en milieu rural recule grâce à la création de plus de 1,2 million d'emplois », rappelle Daniel Kablan Duncan. Le gouvernement a consacré 5.3 % du budget national à l'agriculture en 2015.



Modernisation accélérée des infrastructures : le Président Alassane Ouattara, le Premier ministre Daniel K. Duncan et le ministre des Infrastructures économiques Patrick Achi réunis à Anyama dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable d'Abidjan.

contre 1 % en 2010. L'objectif à moyen terme est d'atteindre 10 %. L'agriculture – tout comme les mines – fait partie des secteurs dans lesquels l'Etat avait beaucoup investi dans les années postérieures à l'indépendance. L'exigence de résultats et d'efficacité que s'impose le gouvernement le conduit aujourd'hui à se désengager de certaines entreprises publiques. « Une première phase de privatisation dans les années 1990 a été interrompue par les crises qui se sont ensuite produites. Le Président Alassane Ouattara a repris l'initiative sur ce dossier. Nous conseillons le gouvernement, parfois avec l'aide de spécialistes extérieurs, sur la meilleure façon de rentabiliser les actifs qu'il veut réaliser », explique Christian Konan Koffi, nommé en 2013 président du Comité de Privatisation, une structure mise en place en 1994. Le Comité met en œuvre les décisions du gouvernement, qui lui a remis en 2013 une première liste d'entreprises à céder. Le capital social de ces sociétés s'élève à 143 millions d'euros, la part de l'Etat s'établissant à 52 millions. « Les plus grosses opérations de 2016 concernent le secteur bancaire, notamment la Banque de l'Habitat de la Côte d'Ivoire. L'État et autres organismes publics détiennent aujourd'hui 51,6 % de son capital. Selon le plan du gouvernement, la totalité de cette participation sera cédée à un repreneur ayant une expérience avérée dans le financement de l'habitat », précise Christian Konan Koffi. Autre établissement bancaire confié au Comité de Privatisation, Versus Bank, spécialisée dans le financement des PME, appartient en totalité à l'Etat. Le schéma arrêté est de céder 67 % à un groupe bancaire ayant une expérience similaire, les 33 % restants allant à des investisseurs privés ivoiriens. « Nous choisissons toujours des repreneurs qui nous offrent les meilleures garanties de redressement des sociétés vendues. L'objectif n'est pas de les brader, mais d'améliorer leur compétitivité et à terme de créer des emplois. Aujourd'hui, les candidats ne manquent pas. La Côte d'Ivoire inspire confiance et les Ivoiriens sont les premiers à vouloir investir », souligne Christian Konan Koffi. Le vent de renouveau qui balaye la Côte d'Ivoire souffle également sur le secteur des mines. A la fin de l'année, le gouvernement demandera la pleine incorporation du pays à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives (ITIE). « Nous avons le statut de candidat depuis 2008. Plusieurs mesures ont été adoptées ces dernières années pour mettre le secteur en conformité tant au niveau des flux financiers que des programmes sociaux. Le nouveau code minier a par exemple créé les comités de développement communautaires, qui doivent percevoir 5 % du chiffre d'affaires des compagnies minières et les investir dans des projets sociaux », explique N'Dri Koffi, président du Comité national ITIE, qui rassemble les compagnies minières et pétrolières tant publiques que privées, les syndicats, plusieurs organisations non gouvernementales et différents ministères. « La transparence des industries extractives est un volet important des politiques de bonne gouvernance. Elle encourage la participation citoyenne - un élément clé du processus d'émergence - et réduit la conflictivité autour du secteur, ce qui en retour favorise les investissements privés », signale N'Dri Koffi. Un événement majeur symbolisera en 2017 le retour réussi de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale : les 8e Jeux de la Francophonie rassembleront à Abidjan des sportifs et artistes venus d'une cinquantaine de pays. Une occasion unique de projeter sur les écrans du monde

TRANSPORTS

Un meilleur accès au marché mondial

La Côte d'Ivoire compte de plus en plus d'entreprises exportatrices et reçoit un nombre croissant d'investisseurs. Les transports sont un élément clé de son dynamisme actuel. Déjà l'un des pays les mieux dotés d'Afrique de l'Ouest, elle continue à améliorer ses infrastructures et services. « En avril dernier, nous avons obtenu de l'administration américaine l'autorisation d'opérer des vols directs entre Abidjan et les Etats-Unis. En ce qui concerne la sécurité, les mesures à prendre sont plus compliquées, mais les progrès sont déjà remarquables. Nous avons signé un partenariat avec la France, un expert nous aide dans cette démarche », explique Sinaly Silué, directeur général de l'Autorité nationale de l'Aviation civile. Son objectif est d'obtenir les meilleures qualifications existantes, afin d'attirer un maximum de compagnies aériennes. Le gouvernement entend faire d'Abidjan une plateforme aérienne internationale et applique une politique de ciel ouvert.

Le nombre de passagers qui transitent par l'Aéroport international Félix Houphouët-Boigny illustre le spectaculaire redressement de l'économie ivoirienne. Après un creux à 650 000 en 2011, il en a reçu 1,57 million en 2015. « Nous pensons franchir la barre des 2 millions dès 2018, un chiffre que nous avions prévu d'atteindre en 2024. Les compagnies aériennes françaises contribuent à cette croissance. Corsair a annoncé qu'elle volera à Abidjan à partir du mois de juin. Air France a affecté depuis peu un Airbus A380 à la route Paris-Abidjan : deux villes africaines seulement ont ce privilège. Nous avons conclu en six mois les travaux nécessaires à l'accueil d'un si gros appareil », déclare Gilles Darriau, directeur général d'AERIA, la société gestionnaire de l'aéroport, qui compte EGIS dans son tour de table. Elle investira 15 millions d'euros au cours des trois prochaines années pour agrandir les zones départs et arrivées du terminal passagers. « Nous allons aussi ouvrir un couloir de circulation parallèle à la piste pour augmenter la cadence des décollages et atterrissages. Nous allons par ailleurs construire une zone de stationnement pour les appareils, une galerie commerciale et des parkings », ajoute Gilles Darriau. La superficie de l'aéroport devrait plus que doubler à moyen terme.

En ce qui concerne le transport maritime, la Côte d'Ivoire doit relever le défi de l'accès de ses produits - surtout agricoles - aux marchés européens. Chaîne du froid et rapidité de la livraison conditionnent la valeur ajoutée que génère par exemple la filière des fruits tropicaux. La professionnalisation du secteur a progressé à grand pas ces dernières années. Eolis, agence maritime membre du groupe Compagnie fruitière, en est un bon exemple. « Nous fournissons un service clé en main, de la représentation commerciale à la manutention en passant par la consignation de navires, le transit et le transport routier. Ananas, mangues ou bananes sont des denrées périssables qui requièrent une attention particulière. Nous nous équipons d'unités de préréfrigération dans les zones de culture, pour stocker les fruits dans les meilleures conditions, et nous proposons aux producteurs des conteneurs de différentes tailles qui diminuent les délais d'attente avant transport. Nous offrons une solution adaptée à chaque cas particulier », explique Lucien Delzechi, PDG d'Eolis. La rapide augmentation des volumes transportés et l'annonce par la Compagnie Fruitière d'investissements massifs dans la culture de bananes biologiques rendent aujourd'hui nécessaire l'agrandissement des installations portuaires de l'agence. « L'idée est de créer un véritable marché de gros à côté du quai fruitier d'Abidjan. Nous sommes en discussion avec les autorités administratives et portuaires. Nous voulons faciliter l'approvisionnement des supermarchés de la région en leur évitant d'avoir à stocker les denrées périssables. Ils pourront louer ici l'espace dont ils ont besoin avec pour seul souci de venir chercher la marchandise chaque jour. Nous pensons aménager 3 hectares supplémentaires, ce qui augmenterait notre capacité de service et de stockage », précise Jean-Marc Yacé, directeur général d'Eolis, qui chiffre le coût de ce projet à 30 millions d'euros. L'agence gère déjà l'approvisionnement de certains hypermarchés dont Carrefour à Abidjan. Oceana, filiale de la Compagnie Fruitière, cultive des légumes dans le nord du pays, qui sont ensuite acheminés par Eolis vers la capitale économique. « Nous sommes au début d'un partenariat prometteur avec Carrefour en Côte d'Ivoire. Nous bénéficions d'un temps de transit Nord-Sud de 8 jours et pouvons livrer en Côte d'Ivoire, tous produits dédouanés en 2 ou 3 jours. Il s'agit d'un axe de croissance très important pour nous, puisque nous diminuons les coûts d'approche de nos clients Nord-Sud et Sud-Nord », conclut Lucien Delzechi. ■





SECTEUR FINANCIER

Les établissements financiers aux côtés des PME

Les établissements bancaires profitent pleinement du dynamisme de l'économie ivoirienne. Les actifs du secteur atteignaient 12,3 milliards de dollars fin 2015, soit une hausse spectaculaire de 25 % en un an, selon les chiffres publiés par l'Association professionnelle des Banques et Etablissements financiers de Côte d'Ivoire. Dans un tel contexte, les banquiers sont en mesure d'appuyer les projets des entrepreneurs et les grands chantiers gouvernementaux. La Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI), contrôlée par la holding Atlantic Business International (ABI, dont l'actionnaire majoritaire est le Groupe Banque centrale populaire du Maroc), a par exemple contribué à lever un montant total de 40 millions d'euros en décembre dernier en faveur de la Société de Transport Abidjanais par Rail. « La BACI s'est hissée à la troisième place en termes de financement de l'économie ivoirienne. Elle occupe depuis peu la première place en matière de mobilisation des ressources globales. Nous accompagnons l'Etat sur beaucoup d'opérations stratégiques, par exemple le financement d'une partie de l'autoroute Abidjan-Yamoussoukro ou encore les projets dans le secteur de l'énergie », explique Souleymane Diarrassouba, directeur général d'ABI, qui supervise l'activité de 8 banques commerciales dans autant de pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Togo, Niger et – à partir du mois prochain – Guinée-Bissau. La BACI finance également le programme gouvernemental de renforcement des équipements de l'éducation nationale, une étape nécessaire pour mettre en oeuvre la politique de scolarisation obligatoire décidée par le Président Alassane Ouattara. « Il s'agit d'un partenariat public-privé. Nous soutenons l'entreprise qui a remporté ce contrat. Nous avons l'expérience et les moyens financiers requis pour participer à des projets de grande envergure. Notre maîtrise des marchés fait aussi de nous un partenaire de l'Etat dans toutes ses opérations d'émission d'obligations. Aujourd'hui, tout en renforçant son positionnement de Groupe financier multi-métiers, ABI se lance dans une nouvelle ambition pour ses filiales bancaires: couvrir de façon optimale les besoins des particuliers et des PME », poursuit Souleymane Diarrassouba. Pour toucher un plus large public, il mise sur la microfinance et les assurances. «En ce qui concerne le financement des PME, nous discutons avec l'Etat des améliorations à apporter à la législation et à la fiscalité encadrant le crédit-bail », assure Souleymane Diarrassouba.

Dans la plupart des pays africains, le financement des PME constitue l'un des principaux freins au développement économique. « Les banques ont tendance à privilégier les grands projets et les transactions habituelles avec les grandes entreprises nationales et étrangères. Financement structuré et conseil de haut de bilan sont nos activités phare depuis notre création il y a moins d'un an, mais nous avons aussi démarré avec l'objectif clair de couvrir le marché des PME. En effet, l'environnement est en train d'évoluer en leur faveur. Beaucoup d'entre elles se sont professionnalisées et offrent une meilleure lisibilité aux prêteurs. L'Etat et la Banque Centrale aussi jouent bien leur partition en adaptant la législation et la réglementation pour mitiger les risques et faciliter le crédit », explique Pascal

Djéréké, PDG de Goshen Finance. Cette jeune société met l'expérience de son équipe de professionnels souvent formés en France au service de l'administration : en association avec une autre institution financière, elle se prépare à collaborer à la structuration d'un programme public de promotion des PME. « Nous pouvons apporter à ce projet une grande expertise en matière de structuration de fonds de garantie et de fonds d'investissement », poursuit Pascal Djéréké. Goshen Finance travaille déjà sur plusieurs opérations, dont la construction d'une polyclinique en région, pour le compte d'une mutuelle. La société coordonne tout le volet financier. Elle a également reçu la mission de piloter la construction du siège abidjanais d'une institution internationale qui réunit plus d'une vingtaine d'Etats africains. « Il s'agit d'un montage financier de près de 50 millions d'euros. Nous mobilisons toute notre énergie et notre expérience pour ces premières opérations qui seront notre carte de visite à l'avenir », poursuitil. Fort de ses trente années passées au sein de banques internationales renommées, il entend également faire de Goshen Finance un trait d'union entre les secteurs financiers des pays francophones et anglophones, avec en ligne de mire la création programmée du marché des capitaux unifié de la grande Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Les PME sont courtisées par un nombre croissant d'établissements. Fidelis Finance, dont le siège se trouve au Burkina Faso, a ouvert voilà un peu plus d'un an une filiale en Côte d'Ivoire. « Nous apportons aux entreprises notre expérience éprouvée dans le financement des équipements productifs par le crédit-bail et nous offrons aux particuliers des formules pour financer leur bien-être. Notre objectif est de contribuer, efficacement, au renouvellement ou au renforcement de l'outil de production des PME », déclare Abdoulaye K. Sory, administrateur-directeur général de Fidelis Finance. Pour que les entrepreneurs puissent se concentrer sur leur cœur de métier, la société leur propose ses services dans le domaine de l'affacturage et des garanties de paiement. « Nous leurs assurons également l'accès à la commande publique à travers nos formules de caution de marché et de garanties ou rachetons leurs factures grâce à notre formule d'affacturage. Notre clientèle est constituée d'entreprises et de coopératives des secteurs des services, des transports, de l'agro-industrie, de l'hôtellerie, de la santé et du BTP. Nous évoluons dans un environnement économique porteur et attendons avec impatience la loi sur le leasing qui viendra consacrer l'essor du crédit-bail. Fidelis finance est une entreprise internationale avec de fortes ambitions de développement, mais la Côte d'ivoire offre, sans aucun doute, le meilleur potentiel de marché de leasing de toute la sousrégion », conclut Abdoulaye K. Sory dont la structure a obtenu un prêt de 7,6 millions d'euros de la Banque Ouest-Africaine de Développement pour financer la croissance des PME. La longue expérience de Fidelis Finance en fait un partenaire recherché : il a récemment signé pour 5 millions d'euros de prêts PME avec ResponsAbility, une institution financière basée à Zurich.

CEPICI

Les arguments pour convaincre

Les restructurations ont du bon : le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), réorganisé en 2012, affiche depuis d'excellents résultats qui font écho aux performances économiques du pays. « Nous avons agréé 1 milliard d'euros d'investissements en 2015, un chiffre record imputable à la confiance qu'inspire notre pays. 9430 entreprises ont vu le jour l'année dernière, ce qui devrait se traduire à moyen terme par 41 693 nouveaux emplois », annonce son directeur général Emmanuel Essis. Les investisseurs ivoiriens apportent 37 % des montants engagés, suivis par les Marocains (20 %) et les Français (15 %). En termes de secteurs économiques, le BTP arrive en tête avec 26 % des capitaux, puis l'agroalimentaire (16 %) et les télécommunications et nouvelles technologies (15 %). « L'environnement des affaires est de plus en plus compétitif et en constante amélioration. Nous sommes fiers de dire que la Côte d'Ivoire a retrouvé son rang au niveau régional et international. Le pays a gagné 35 places au classement Doing Business de la Banque mondiale en trois ans. Par ailleurs, le CEPICI a été nommé 'Meilleure agence africaine de promotion des investissements 2015' par Africa Investor », ajoute Emmanuel Essis, qui souligne que la politique de dématérialisation des documents lancée par l'Etat va encore simplifier la vie des entreprises en leur permettant d'effectuer la plupart des démarches administratives en ligne. Le CEPICI entend jouer un rôle de premier plan dans l'industrialisation du pays et le développement de l'entreprenariat national. « Nous voulons décentraliser nos services, tant en région qu'à l'international, et créer une unité d'intelligence économique pour anticiper les grandes évolutions au niveau mondial », poursuit Emmanuel Essis. Le directeur général du CEPICI a participé en janvier dernier à Paris à un atelier de présentation des opportunités qui attendent les entrepreneurs français en Côte d'Ivoire. « Nous leur avons exposé toutes les facilités que met à leur disposition le Guichet unique de l'investissement. Il est possible de créer une société en 24 heures. Nous sommes membres du Réseau international des agences francophones de promotion des investissements. Nous aspirons à créer un véritable espace d'échanges économiques entre pays francophones, sans nous fermer à personne. Dans ce contexte, les entrepreneurs français, déjà bien implantés, sont les bienvenus », conclut Emmanuel Essis.

Le CEPICI fait bien entendu partie de la délégation ivoirienne qui se trouve actuellement à Paris pour présenter aux investisseurs français les opportunités d'affaires que leur offre le Plan national de Développement 2016-2020.

AVENI-RE

Les dividendes de la confiance

Aujourd'hui en pleine croissance, la Côte d'Ivoire retient l'attention des investisseurs. Il y a dix ans, alors que le pays s'enfonçait dans une crise à l'issue incertaine, l'heure était plutôt au désengagement. « Voilà précisément le moment que nous avons choisi pour nous implanter ici. Les réassureurs internationaux, qui soutenaient le développement des compagnies d'assurances ivoiriennes, pliaient bagages. Nous avons réuni les capitaux nécessaires en faisant appel à une trentaine de compagnies basées dans différents pays d'Afrique et nous nous sommes entourés de professionnels expérimentés. En créant une société de réassurance 100 % privée et libre de toute attache avec l'administration, nous avons comblé un vide du marché. Le succès a été au rendez-vous », explique Seybatou Aw, administrateur directeur général d'AVENI-RE. Citoyen sénégalais, il est considéré comme une sommité dans le monde des assurances. Il enseigne dans différentes universités et on le réclame sans cesse pour des séminaires. Les premières années, la société enregistrait une croissance faramineuse : un taux de croissance de 50 % n'était pas exceptionnel. Née avec une vocation panafricaine, elle consolide maintenant ses parts de marché de Libreville à Dakar et amorce sa croissance au Maghreb et les pays africains de langues anglaise et portugaise. « Nous avons choisi Abidjan comme siège social parce que nous avons toujours cru au potentiel de la Côte d'Ivoire, mais la diversité géographique de nos actionnaires nous a dès le début donné une vision globale des affaires. Nous sommes installés à Tunis depuis 2009. L'Afrique orientale sera sans doute la prochaine étape de notre expansion. Pour continuer notre croissance, nous envisageons d'augmenter prochainement notre capital social qui atteint aujourd'hui 12,19 millions d'euros. Il était de 3 millions d'euros à notre création », ajoute Seybatou Aw. Les agences de notation internationales soulignent régulièrement la solidité financière d'AVENI-RE. « Nous sommes la preuve qu'en s'unissant les Africains peuvent réussir. Nous avons bâti notre aventure sur la confiance entre Africains et la confiance en l'Afrique », conclut Seybatou Aw, qui a conservé de fortes attaches avec son village d'origine, où il finance de nombreux projets de développement.





CÔTE D'IVOIRE

INFRASTRUCTURES

Effort d'équipement sans précédent

Abidjan concentre 80 % de l'activité économique du pays. Plus grande ville de Côte d'Ivoire, elle a reçu pendant les années de crise un afflux important de population, essentiellement des habitants de l'intérieur en quête de sécurité. « Tous les services fonctionnent à la limite de leur capacité. Le Projet d'Urgence de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire ou PRI-CI a été conçu spécifiquement pour améliorer les conditions de vie des citadins, à Abidjan prioritairement, mais également à Yamoussoukro, Korhogo, Bouaké, Abengourou, Soubré et San Pedro. Nous intervenons aussi bien au niveau de la voirie, de l'adduction d'eau potable et de l'éclairage public que des écoles et centres de santé qui se trouvent dans nos zones d'action », explique Pierre Dimba, coordonnateur du PRI-CI. La Banque mondiale cofinance cette initiative avec l'Etat ivoirien. Une enveloppe de 200 millions de dollars lui a été allouée. L'impact des chantiers a considérablement amélioré la circulation routière à Abidjan, grâce à la construction de nouveaux carrefours et voies qui relient les zones résidentielles aussi bien aisées que modestes et les principaux pôles d'activité économique de l'agglomération. « L'assainissement de la baie de Cocody constitue un autre axe central de notre programme. Avec la Banque mondiale, nous avons creusé un chenal et grâce à deux autres partenaires qui nous ont rejoints sur ce dossier, la Banque africaine de Développement et la Coopération marocaine, nous allons transformer cet espace et en faire une zone agréable à vivre qui deviendra le symbole du redémarrage et de l'émergence de la Côte d'Ivoire. Abidjan va regagner son nom de 'Perle des Lagunes' », poursuit Pierre Dimba. Un peu moins de la moitié des dépenses engagées dans le cadre du PRI-CI concerne la capitale économique du pays. Yamoussoukro, la capitale politique a aussi recu son lot de chantiers, notamment sous la forme d'une nouvelle station d'eau qui a triplé la capacité locale de production. « Son approvisionnement est garanti jusqu'en 2040. La nouvelle unité de production a aussi permis de mieux alimenter en eau les villes qui ont grandi en périphérie de Yamoussoukro. L'éclairage public à l'intérieur et autour des nombreux centres de formation de la capitale a par ailleurs été refait, tout comme les logements des enseignants », ajoute Pierre Dimba. Même son de cloche du côté de Korhogo, avec une station de traitement d'eau capable de répondre aux besoins de la ville jusqu'en 2025. Le PRI-CI a acquis grâce aux chantiers achevés une grande expertise en matière de planification et études techniques. « Notre priorité reste d'apporter un réel mieux-être aux populations, mais nous voulons aujourd'hui mettre notre savoir-faire au service de la croissance en aménageant des zones destinées à accueillir les entreprises. Nous entendons créer de véritables pôles de croissance pour dynamiser l'économie ivoirienne et contribuer à créer des emplois », signale Pierre Dimba.

Pour superviser la modernisation du réseau routier, le gouvernement se repose sur l'Agence de Gestion des Routes (Ageroute), qui joue le rôle de maître d'ouvrage à la grandeur du pays, gère la passation des marchés aux entreprises privées et assure le suivi technique des chantiers. « Le mauvais état des routes a un coût, évalué à 1,5 milliard d'euros dans le cas de l'économie ivoirienne. Voilà ce qui ressort d'une étude du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. L'Etat réagit pour redresser cette situation et s'est engagé à consacrer, sur son propre budget, l'équivalent de 4 % du PIB par an à la construction et l'entretien routiers », déclare Bouaké Fofana, directeur général de l'Ageroute. Son budget a plus que décuplé et elle sort d'une profonde restructuration accomplie avec le soutien de l'Union européenne. « Gestion, for-



Le Pont Henri Konan Bédié, un défi technique relevé avec brio par la Socoprim, filiale du Groupe Bouygues : les piliers de l'ouvrage sont ancrés dans un sol meuble.

mation des équipes, planification des projets... Nous avons effectué une mue complète qui nous vaut la reconnaissance de tous. Aujourd'hui, nous avançons aussi rapidement que possible pour absorber les ressources mobilisées et ouvrir de nouveaux chantiers. Il s'agit de construire le plus vite possible les infrastructures dont a besoin notre économie, encore fortement dépendante de l'agriculture. Nous devons d'un côté mieux desservir les campagnes et d'un autre côté faciliter la circulation dans et entre les principales villes », explique Bouaké Fofana. La Côte d'Ivoire dispose d'un réseau routier de 82 000 kilomètres, dont 6500 kilomètres de routes bitumées qui seront presque entièrement réhabilitées à l'horizon 2020. L'Ageroute travaille actuellement sur une quinzaine de dossiers dans toutes les régions. « Nous voulons compléter l'axe qui part du Mali et arrive au port ivoirien de San Pedro, sans oublier l'accès au nouveau port sec de Ferkessédougou. Avec la Banque africaine de Développement, nous planifions l'interconnexion de notre réseau routier avec ceux de Guinée et du Liberia. Avec l'AFD, nous lancerons prochainement la réhabilitation du Pont Houphouët-Boigny à Abidjan et nous attaquerons sous peu la construction d'un autre pont », énumère Bouaké Fofana.

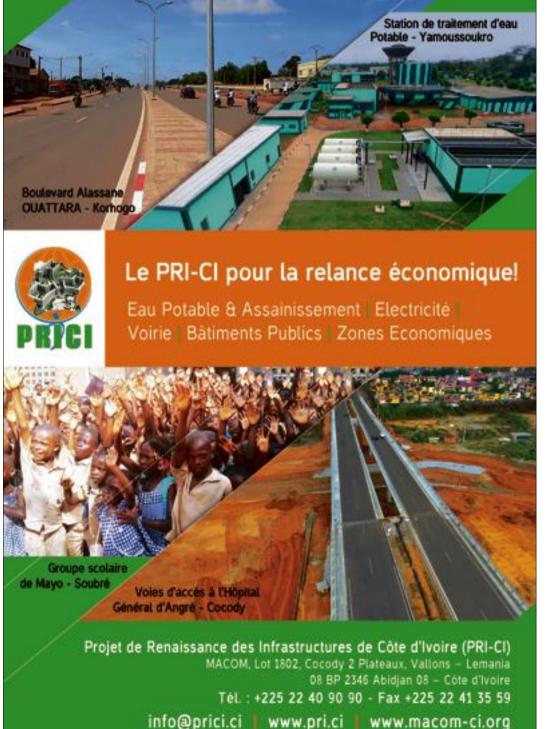
Le Pont Henry Konan Bédié, troisième pont d'Abidjan, a été construit par le groupe Bouygues pour le compte de la SOCOPRIM, société concessionnaire du projet, dont le groupe est également actionnaire. SOCOPRIM gère aujourd'hui l'exploitation de cet ouvrage à péage, dans lequel elle a investi 210 millions d'euros. « Le montant total de l'investissement est plus élevé. de l'ordre de 330 millions d'euros, puisque l'Etat a directement contribué au financement sous forme de subvention - 75 M € - et pris directement en charge la construction d'infrastructures annexes tel que l'échangeur Valéry Giscard d'Estaing. Il s'agit d'une concession dans laquelle toutes les parties respectent leurs obligations », se réjouit Jean-François Doreau, directeur général adjoint et directeur d'exploitation de la SOCOPRIM, qui a dû relever un défi technique d'envergure : fabriquer dans les délais, au pied au chantier, les 60 caissons dont se compose le pont et ancrer l'ouvrage dans un sol meuble grâce à des forages à grande profondeur. « Nous sommes fiers d'avoir achevé un tel projet dans un pays qui n'avait plus l'expérience des gros chantiers, tout en respectant des règles de sécurité strictes pour protéger nos salariés. Il faut souligner que nous avons trouvé ici des interlocuteurs compétents, ouverts et compréhensifs, particulièrement à l'Ageroute », reprend Jean-François Doreau. La Socoprim agrandit en ce moment la gare de péage, qui passera de 21

à 24 voies. Elle se prépare ainsi à accueillir un surcroît de trafic lorsque commencera la réfection du Pont Félix Houphouët-Boigny, en décembre. « Le groupe Bouygues a contribué à l'essor du secteur BTP en Côte d'Ivoire en travaillant avec de nombreuses PME locales. Elles ont renforcé leurs capacités et appris à maîtriser de nouvelles techniques. Un véritable transfert de connaissances s'est opéré », conclut Jean-François Doreau. L'expérience positive de Bouygues est de bon augure pour les grands travaux qui changeront le visage d'Abidjan dans un proche avenir. La construction d'un train urbain est à l'étude.

ELECTRICITÉ / Triplement de la production à l'horizon 2030

Passer de 2000 à 4000 mégawatts de puissance installée d'ici 2020 : l'objectif du plan directeur de production et transport d'énergie, validé fin 2013, donne une idée des ambitions de la Côte d'Ivoire dans ce secteur stratégique. « A plus long terme, nous tablons sur un triplement de nos capacités. Nous visons 6000 mégawatts en 2030. Nous y parviendrons en diversifiant nos sources de production. La part des centrales thermiques doit passer de 80 % aujourd'hui à environ 50 % en 2030. L'hydroélectricité et autres énergies renouvelables sont appelées à jouer un rôle grandissant », explique Sabati Cissé, directeur général de l'Energie au sein du ministère du Pétrole et de l'Energie, qui chiffre à 22 milliards de dollars les investissements nécessaires au cours des prochaines années pour atteindre les objectifs du plan directeur. « Une telle somme ne s'obtiendra qu'en multipliant les partenariats public-privé, une pratique déjà courante en Côte d'Ivoire et qui a fait ses preuves », poursuit Sabati Cissé.

L'application sur le terrain de la politique énergétique de l'Etat incombe à la Société des Energies de Côte d'Ivoire (CI-ENER-GIES), une entreprise publique née en 2011. Toutes sources d'électricité confondues, elle se charge de la planification du développement du secteur, de la maîtrise de la production, du transport, de la distribution et de l'électrification. Elle appuie les investisseurs en s'engageant à racheter la production des centrales privées sous forme de contrat d'achat ferme. « Nous avons par exemple signé un contrat d'une durée de 35 ans avec Ivoire Hydro Energy qui construit une centrale hydroélectrique de 44 MW à Tiassalé. 91,5 millions d'euros seront investis dans ce projet. D'ici 2020, ce sont neuf nouveaux barrages qui devraient sortir de terre, dont trois sur le fleuve Sassandra construits par une société étrangère pour un montant total d'environ 700 millions d'euros. Nous en attendons 300 MW supplémentaires », assure Amidou Traoré, directeur général de CI-ENERGIES. Parmi les projets en cours, il cite également le barrage de Soubré, construit par l'entreprise chinoise Synohydro qui entrera en service l'année prochaine. « Sa puissance installée sera de 275 MW. Ce projet comprend une ligne haute tension de 225 kV reliant Soubré au quartier industriel de Yopougon 2 à Abidjan. Nous cherchons également à valoriser notre biomasse. Un groupe privé franco-ivoirien a signé un accord pour la construction d'une centrale de 46 MW à Aboisso, un projet baptisé Biokala qui coûtera 31 millions d'euros », précise Amidou Traoré. En ce qui concerne l'approvisionnement d'Abidjan, 8 nouveaux postes de transformation auront été construits avant la fin 2017, avec pour objectif d'améliorer la qualité de la desserte du principal pôle économique du pays. « Nous augmenterons le niveau de tension HTB à 400 kV pour accroître la capacité de transport d'énergie dans toute la région. La ceinture 225 kV du Grand Abidjan est terminée et nous travaillons maintenant à la doubler pour augmenter la capacité de transit. L'appel d'offres pour la première tranche des travaux sera lancée cette année », annonce le directeur général. « Du côté de Ferkessédougou, au nord, nous construirons une deuxième ligne haute tension qui servira à exporter davantage d'énergie vers le Burkina Faso et le Mali tout en desservant mieux la région, sans oublier la ligne qui alimentera le centre et centre-ouest du pays. Des projets similaires de sécurisation de l'alimentation à San Pedro, deuxième port du pays, ainsi que dans la zone de Man, sont à signaler. Nous évoluons vers un réseau de distribution d'électricité intelligent capable de gérer de facon optimisée l'offre et la demande dans le cadre du futur plan directeur Smart Grid », conclut Amidou Traoré après avoir rappelé que pour tous ses projets relatifs à la production, CI-ENERGIES cherche des partenaires privés. ■







CÔTE D'IVOIRE

GROUPE SNEDAL

Acteur panafricain de développement

L'Afrique en retard d'une révolution technologique ? La croissance fulgurante de plusieurs entreprises ivoiriennes dans des secteurs particulièrement pointus a tôt fait de détromper l'observateur attentif. L'ascension du Groupe SNEDAI illustre parfaitement la capacité d'apprentissage et d'innovation d'un continent qui s'aligne rapidement sur le reste du monde. « Une nouvelle génération de titres d'identité électroniques fait son apparition et nous proposons aux gouvernements africains des solutions performantes de sécurisation des documents. Notre succès a une double origine : d'une part un partenariat avec deux sociétés – suisse et belge – reconnues, d'autre part l'embauche en Côte d'Ivoire de professionnels bien formés qui nous permettent de tenir nos engagements », explique Adama Bictogo, PDG du Groupe SNEDAI. Il a notamment signé des conventions avec l'Etat pour la fourniture des passeports ordinaires, passeports diplomatiques, passeports de service et visas biométriques. Ces documents ivoiriens sont considérés parmi les plus sûrs du monde. « Nous travaillons aussi avec les autorités du Togo, du Bénin et du Burkina Faso, dans ce dernier cas pour la délivrance des cartes consulaires biométriques qui identifient les Burkinabés résidant en Côte d'Ivoire. La croissance rapide que nous enregistrons depuis la fondation du groupe en 2007 n'aurait sans doute pas été possible si le Président Alassane Ouattara n'avait pas su créer un environnement favorable aux affaires. Il encourage les investissements dans les secteurs stratégiques afin d'atteindre l'émergence économique à l'horizon 2020 et nous appuyons cette vision », poursuit Adama Bictogo.

Le Groupe Snedai est un acteur clé du processus de modernisation des services publics. Il fournira ainsi la carte d'identification unique des assurés de la Couverture Maladie Universelle (CMU). Une filiale commune SNEDAI-CMU a été créée et des équipes mobiles chargées d'enregistrer les assurés sociaux ont été déployées dans tout le pays. « Nous intervenons directement au niveau de l'immatriculation des adhérents, de la fourniture des cartes d'identification et de la mise en service d'un outil informatique de gestion du régime d'assurance. Au-delà de la biométrie, nous avons diversifié avec succès nos activités, toujours en privilégiant la voie des partenariats internationaux pour acquérir de nouveaux savoir-faire. Nous sommes aujourd'hui présents dans le transport fluvial, l'immobilier, l'énergie et j'espère prochainement dans le traitement des déchets », précise Adama Bictogo.

Dans le secteur immobilier, le Groupe SNEDAI a visé d'emblée le haut de gamme, avec une première tranche de 100 logements en cours d'achèvement. Il prévoit de construire 500 logements de haut standing à l'horizon 2020 dont 60 % seront destinés à la vente et 40 % à la location. « Nous voulons nous constituer un patrimoine bâti et devenir le numéro un du logement de standing locatif. Il manque aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers d'unités de ce type pour satisfaire la demande. Grâce à un partenariat entre deux entreprises - portugaise et sénégalaise - et notre filiale Marylis BTP, nous avons par ailleurs remporté le chantier de l'Université du Sénégal, qui sera sans doute la plus belle d'Afrique au sud du Sahara », assure Adama Bictogo, qui signale que Marylis BTP commence parallèlement la construction de 8 gares fluviales qui faciliteront les déplacements de la population d'Abidjan – la ville s'étend autour d'une lagune. Ce mode de transport a été récemment libéralisé et le Groupe SNEDAI a obtenu une licence du gouvernement. « En ce qui concerne l'énergie, nous devrions démarrer prochainement la construction, en partenariat avec une entreprise espagnole, d'une centrale électrique au charbon propre. Sur la période 2015-2020, nous pensons investir environ 1 milliard de dollars dans nos différents projets », conclut Adama Bictogo. Le Groupe SNEDAI devrait compter environ 2000 employés fin 2017, contre environ 600 aujourd'hui.

LOGEMENT

Un marché porté par la démographie et l'urbanisation



Koffi & Diabaté Architectes : les principes du développement durable appliqués à la réalité africaine.

Avec une croissance démographique soutenue et un exode rural qui ne se dément pas, la Côte d'Ivoire a un besoin urgent de construire plusieurs centaines de milliers de logements. L'Etat a lancé en 2013 et 2014 deux vastes opérations de présouscription et de pré-commercialisation de 60 000 appartements et villas - 75 000 demandes ont été déposées. Le gouvernement a ensuite sélectionné 39 promoteurs immobiliers sur une liste de 150 et a décaissé plus de 60 millions d'euros pour que démarrent les chantiers.

L'entreprise Opes Holding a par exemple déjà remis leurs clés à 80 heureux propriétaires en octobre 2015, sur le site de Bingerville. « Nous y poursuivons la viabilisation d'une parcelle de 12 hectares. Ce sont en tout 483 logements qui seront construits sur ce site et 302 logements sur 7 hectares à Aboisso, ville située à 150 km d'Abidjan. Nous avons recours à une technique d'origine italienne : il s'agit de panneaux extensibles en polystyrène et fer galvanisé sur lesquels nous projetons du ciment. Le résultat final est similaire au béton armé, sans mur

porteur, à l'épreuve de l'eau et des tremblements de terre », explique Siriki Sangaré, PDG d'Opes Holding, par ailleurs président de la Chambre nationale des Promoteurs et Constructeurs agréés de Côte d'Ivoire. Il souligne les gains de temps – 1 mois contre 3 avec les techniques classiques – et d'argent : jusqu'à 20 % moins cher. Les promoteurs doivent contrôler au maximum leurs coûts pour maintenir une faible marge. « A Abidjan, le gouvernement cède les terrains à 3 euros le mètre carré – 2,3 euros ou moins dans les autres régions. Il s'agit d'un prix raisonnable, mais encore trop élevé pour rentabiliser l'opération avec seulement des logements sociaux. Nous avons donc été autorisés à bâtir 40 % de logements destinés aux classes moyennes et 60 % pour le social pur. Tout le monde y trouve son compte », poursuit Siriki Sangaré, qui a commencé sa vie professionnelle dans le cacao. Il s'est intéressé tôt au secteur du logement, en aidant les coopératives de cultivateurs à mettre en place un système de financement pour aider leurs membres à accéder à la propriété. « Je n'ai pas abandonné le cacao, mais le bâtiment absorbe le gros de mon énergie. Parallèlement, nous avons remporté un contrat pour la construction de plusieurs hôpitaux. Nous allons bientôt lancer la fabrication en Côte d'Ivoire des panneaux en polystyrène en association avec des partenaires extérieurs. Nous sommes toujours à la recherche de partenaires dans le domaine du BTP pour nous aider à satisfaire les besoins du pays grâce aux techniques les plus pointues », affirme Siriki Sangaré. L'esprit pionnier du PDG d'Opes Holding lui a valu le Prix 2014 de la meilleure innovation en matière de financement dans l'immobilier, dans le cadre des Islamic Finance News Awards de Dubaï, ainsi que le 2ème prix d'Excellence du meilleur Promoteur immobilier de Côte d'Ivoire décerné par le président Alassane Ouattara.

Les années de crise ont porté un coup dur au secteur du BTP. Heureusement, quelques esprits tenaces et audacieux ont maintenu vivant l'esprit des bâtisseurs. « Nous sommes avant tout des architectes, mais à l'époque, devant l'absence d'opportunités, nous avons fédéré des artisans locaux pour réaliser nos propres projets. Nous ne pouvions compter que sur nous-mêmes. Cette initiative a permis aux professionnels que nous connaissions de ne pas perdre la main. Nous croyons à la valeur ajoutée du savoir-faire local, une conviction qui nous habite toujours », assure Guillaume Koffi, président et fondateur du cabinet Koffi & Diabaté Architectes. Cette volonté de fédérer les compétences aura donné naissance à Koffi & Diabaté Group, une holding intégrant les principaux métiers de la chaîne de production immobilière : l'architecture, le développement et la construction. « Cette mutation de notre activité première d'architectes à celle d'architectesdéveloppeurs s'est notamment matérialisée avec la création de Koffi & Diabaté Développement, entité chargée de structurer les programmes immobiliers, portant ainsi notre vision pour le secteur du cadre bâti, aussi bien en termes de démarche qu'au regard de l'introduction de nouveaux concepts d'habitat et d'aménagement urbain. Aujourd'hui, le groupe entend poursuivre son internationalisation, avec des contacts déjà établis au Sénégal, au Mali, au Bénin, au Gabon et en Ethiopie. Nous sommes ambitieux, mais avançons prudemment pour conserver le contrôle de notre croissance. Nous avons démarré avec un petit lotissement de 6 logements. Nous venons de livrer un deuxième projet de 32 logements, en avril, baptisé Les Résidences Chocolat. En septembre, nous lancerons une nouvelle opération dans le quartier d'Abata, 150 logements à livrer dans un délai de 3 ans », annonce Guillaume Koffi, qui souligne que tous ces programmes respectent les principes essentiels du développement durable : construire avec des compétences locales, tenir compte de l'éclairage et de la ventilation naturels pour faire des économies d'énergie, récupérer les eaux pluviales pour l'arrosage automatique, etc. « Les espaces verts représentent 60 % des Résidences Chocolat. Nos logements sont conçus pour être performants, qualitatifs, durables, confortables et construits rapidement à moindre coût. Tout notre travail vise un objectif essentiel : celui d'améliorer la qualité de vie des citadins », conclut Guillaume Koffi.

LA POSTE DE CÔTE D'IVOIRE /

Nouvelles technologies et rayonnement international

Innovation, intégration et inclusion : voilà les trois consignes adoptées par les postes du monde entier lors de la Conférence stratégique de l'Union Postale Universelle qui s'est déroulée en avril 2015 à Genève. La Côte d'Ivoire présidait cette rencontre internationale, une occasion qu'elle a saisie pour présenter sa stratégie de diversification et renouveau des services postaux. « Notre pays bascule progressivement vers l'économie numérique. Les nouvelles technologies deviennent un vecteur de développement et d'inclusion sociale. Dans cette optique, La Poste a un rôle important à jouer. Ses bureaux se transforment en cybercentres communautaires et prestataires de services financiers », se félicite Bruno Nabagné Koné, ministre de l'Economie numérique et de la Poste.

La Poste de Côte d'Ivoire a considérablement renforcé sa présence sur le segment du transfert d'argent grâce à des accords avec les grandes multinationales du secteur. Elle a parallèlement créé son propre porte-monnaie électronique – baptisé Sanli-Cash – en partenariat avec une banque locale. « Il s'agit d'une carte rechargeable qui permet de faire des achats en ligne. Nous facilitons ainsi l'accès de l'ensemble de la population au paiement électronique », explique Mamadou Konaté, directeur général de La Poste de Côte d'Ivoire, qui pilote le redressement de cette entreprise publique : réouverture progressive des bureaux fermés lors de la crise politique, paiement des arriérés de salaire, rajeunissement du personnel... « Nous contribuons également à la modernisation de l'administration à travers des initiatives tel que le Service d'Établissement Express de Documents Administratifs à Distance, qui permet à tout citoyen d'éviter de longs déplacements », ajoute Mamadou Konaté. Sous sa direction, La Poste de Côte d'Ivoire a retrouvé sa place en Afrique. Un Ivoirien préside aujourd'hui la Conférence des Postes des Etats de l'Afrique de l'Ouest et Abidjan a accueilli en décembre dernier le sixième Forum Postal Africain. « Le gouvernement a signé une convention de partenariat pour que les trois prochaines éditions aient lieu dans notre pays, une formidable opportunité pour nous projeter sur la scène internationale », conclut Mamadou Konaté, qui espère pouvoir accueillir en 2020 le Congrès Postal Mondial.





CÔTE D'IVOIRE

GRAND BASSAM Joyau du patrimoine mondial

d'Abidjan, a été inscrite en 2012 sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Celle qui fut première capitale de la toute jeune colonie française à la fin du XIXe siècle ne doit pas cet honneur à ses flots bleus et ses palmiers, mais à son architecture. La maison des gouen est un bon exemple. Elle abrite le Musée national du











par les chefs traditionnels des différents peuples du pays. Entre deux séances de farniente dans une des multiples paillotes qui ponctuent le littoral et où l'on peut se restaurer avec vue sur la mer, il fait bon déambuler dans les rues de la ville pour admirer les demeures d'une autre époque. Ces élégantes bâtisses témoignent de l'adaptation des Européens à leur nouvel environnement tropical. « L'attaque djihadiste du mois de mars dernier visait l'un des centres touristiques les plus emblématiques de Côte d'Ivoire. Elle n'aura servi qu'à renforcer notre détermination à mettre en valeur ce joyau architectural. Nous allons plus que jamais faire la promotion de Grand-Bassam et rappeler que notre pays est une terre d'accueil et de tolérance », affirme Jean-Marie Somet, directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme avec rang de ministre plénipotentiaire. Il rappelle que les touristes sont reçus dans son pays par un « akwaba » sincère, un mot fétiche pour souhaiter la bienvenue et qui, toujours prononcé avec un grand sourire, résume l'hospitalité de tout un peuple. Le Salon international du Tourisme d'Abidjan (SITA), qui s'est déroulé du 20 au 24 avril, a donné lieu à plusieurs manifestations de solidarité avec la station balnéaire, qui a aussi reçu la visite du secrétaire général de l'Organisation mondiale du Tourisme, qui présidait au même moment en terre ivoirienne une réunion de la Commission pour l'Afrique de son institution. « Voilà plusieurs années que nous participons à l'Abissa,

la grande fête traditionnelle des Nzima, qui habitent la région Sud-Comoé, où se trouve Grand-Bassam. En novembre, des centaines de milliers de personnes venues des quatre coins du pays prennent part aux cérémonies, au carnaval et aux concerts organisés. Nous allons naturellement renouveler notre appui et convaincre les Ivoiriens d'oublier le passé récent et de venir en grand nombre », poursuit Jean-Marie Somet, qui rappelle que le Sud-Comoé est une région riche en fêtes traditionnelles. La renommée du Popo Carnaval n'a par exemple rien à envier à celle de l'Abissa. Cet événement culturel célébré chaque année à Bonoua est le résultat de modifications apportées depuis 1946 à la traditionnelle fête annuelle des ignames. Le clou des réjouissances reste le défilé d'hommes masqués ponctué de danses et de scènes burlesques. « Pour aider la région à repartir de l'avant, nous allons également y délocaliser la troisième édition d'Expo'Art, afin de donner aux artisans locaux la visibilité qu'ils méritent. Cette manifestation met en valeur chaque année la richesse et la diversité des fabricants ivoiriens d'objets d'art. Nous travaillons aussi à l'organisation d'un grand concert réunissant des artistes du monde entier », conclut Jean-Marie Somet. Grand-Bassam compte un village artisanal où les touristes trouveront à coup sûr l'objet qui leur rappellera longtemps leur séjour en terre ivoirienne, fauteuil en rotin, masque tribal, bracelet d'argent, vêtement typique, cotonnade bariolée, sculpture en bois ou coupe en cuivre...

POLITIQUES SOCIALES

Conariv: la voix de la réconciliation

La Commission nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV) a pris en mars 2015 le relais de différentes instances qui se sont succédé depuis les années 1990 pour analyser la genèse et le déroulement des crises qui ont marqué l'histoire récente de la Côte d'Ivoire. « Contrairement aux initiatives précédentes, la CONARIV a reçu du chef de l'Etat la mission explicite d'apporter réparation aux victimes. Une tâche ardue nous attend. Nous avons achevé le recensement des victimes. Cette étape sera ensuite validée par un groupe d'experts internationaux mandatés par l'ONUCI. L'Etat procédera enfin à l'indemnisation des personnes et des entreprises, ce qui demandera des fonds importants », explique Paul Siméon Ahouanan, archevêque catholique et président de la CONARIV, qui appelle la communauté internationale à appuyer le processus de réconciliation. Il souligne que la Commission rassemble des représentants de toutes les confessions et régions et s'adresse également aux exilés, qu'elle veut convaincre de rentrer au pays. « Notre travail aboutira lorsque toutes les personnes et mouvements politiques impliqués dans les crises successives reconnaîtront leurs responsabilités et demanderont pardon. Tous doivent admettre leurs fautes, personne ne doit avoir l'impression d'être tenu pour unique coupable », poursuit Paul Siméon Ahouanan, l'une des voix les plus respectées de Côte d'Ivoire. Il s'inquiète tout particulièrement du sort des veuves et orphelins isolés dans un pays où la famille est souvent l'unique recours des personnes en difficulté. Pour prévenir tout futur conflit, l'archevêque métropolitain de Bouaké prêche pour l'émergence d'une nouvelle conscience nationale. « L'Ivoirien nouveau doit accepter de tourner la page, de se dépasser et devenir un citoyen qui ne juge pas son voisin en fonction de son appartenance ethnique ou religieuse. Hommes et femmes doivent pouvoir s'aimer d'où qu'ils viennent, l'amour est supérieur à toutes nos contingences humaines », conclut Paul Siméon Ahouanan.

Emploi Jeunes : main tendue à une jeunesse en quête de repères et de travail

Environ 75 % de la population ivoirienne à moins de 30 ans. Cette jeunesse constitue à la fois la principale force et le plus grand défi du pays. Ses perspectives d'avenir se sont assombries à cause des crises politiques des dernières années, mais elle maintient intacts son esprit d'entreprise et le rêve d'une société plus juste. Afin de canaliser cette énergie, le gouvernement a lancé plusieurs initiatives qui poursuivent deux objectifs fondamentaux : l'éveil des jeunes générations au civisme et leur insertion sur le marché du travail. « En ce qui concerne le service civique, nous favorisons l'émergence d'un jeune 'Ivoirien nouveau', un citoyen ouvert d'esprit qui vit dans le partage, le respect de l'autre et des valeurs de la République. Nous encourageons le volontariat et la vie associative. Il s'agit là d'outils qui renforcent la cohésion nationale », explique Sidi Touré, ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service civique. En matière de travail, il rappelle que des résultats positifs sont enregistrés depuis plusieurs années, avec la création de 1,3 millions d'emplois en zone rurale et 1 million en zone urbaine sur la période 2011-2015, même s'il souligne que la part du secteur informel dans ce total demeure trop élevée. « Pour s'émanciper et construire leur vie, nos jeunes ont besoin d'emplois de qualité. Nous visons aujourd'hui 120.000 embauches annuelles dans divers secteurs d'activité. De plus, nous avons lancé les Formations Complémentaires Qualifiantes (FCQ) pour faciliter l'accès des chômeurs de longue durée – au profil souvent éloigné des besoins du marché – à des opportunités d'embauche. Ce sont au moins 2000 personnes qui devraient en bénéficier en 2016, mais nous espérons augmenter rapidement ce chiffre avec l'appui des entreprises privées, qui sont de plus en plus nombreuses à vouloir participer à cette initiative », se réjouit le ministre.

Pour gagner en efficacité, l'Etat a rationalisé le cadre opérationnel de mise en œuvre de la politique de l'emploi à travers la création en 2015 de l'Agence Emploi Jeunes (AEJ). « L'Agence a regagné la confiance de la jeunesse en prenant des mesures concrètes dès le début. Son premier acte visible a été l'octroi d'un micro-financement aux personnes qui présentaient un projet viable à travers l'opération spéciale 'Agir pour les Jeunes'. Parallèlement, elle a signé plusieurs conventions de partenariat avec les entreprises du secteur public et privé pour l'amélioration de l'employabilité et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes », poursuit Sidi Touré. L'AEJ s'est structurée avec l'appui d'un consultant réputé, qui a notamment supervisé le recrutement de l'équipe dirigeante. Grâce à la qualité de son encadrement et de sa gestion, elle espère obtenir bientôt une certification internationale. « Peu de jeunes contactaient le précédent Service Public de l'Emploi, qu'ils percevaient comme inefficace; mais cette situation évolue grâce à l'AEJ, qui traite les usagers comme de véritables clients qu'elle a pour devoir de satisfaire. Elle propose des parcours d'insertion qu'elle définit en fonction de chaque profil. Il s'agit d'un engagement mutuel », précise Sidi Touré. Le ministre signale qu'au-delà de son rôle d'aide à l'embauche et à la formation, l'AEJ a pour vocation de devenir un acteur clé de l'amélioration de l'environnement

des affaires : à l'écoute des jeunes et des entrepreneurs, elle transmet aux services gouvernementaux les attentes de toutes les parties impliquées et apporte son soutien aux grands investisseurs à la recherche de main d'œuvre qualifiée.

Promotion des femmes : une politique d'Etat

Lentement mais sûrement, avec l'appui déterminé du Président Ouattara et du Premier ministre Duncan, la présence des femmes s'accroît sur la scène politique ivoirienne. Le Conseil économique et social enregistre 30% de femmes contre 19% auparavant. Le nouveau gouvernement nommé en février dernier en compte 25%. Parmi les nouvelles arrivées se trouve Euphrasie Kouassi Yao, militante de longue date de la cause féminine et par ailleurs titulaire de la Chaire Unesco « Eau, Femmes et Pouvoir de Décisions ». « Nous avons encore des progrès à faire, notamment à l'Assemblée nationale, où moins de 10 % des députés sont des femmes. Nous élaborons un plan de sensibilisation des partis politiques, pour qu'ils identifient leurs candidates potentielles et les aident à se former. La présidence de la République se tient prête à appuyer financièrement ces femmes dans leur campagne électorale, comme elle l'a déjà fait voilà quelques années », explique Euphrasie Yao, ministre de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant. Au-delà de la sphère politique, elle ne perd à aucun moment de vue les inégalités qui freinent l'émancipation des Ivoiriennes. « 62 % des femmes sont analphabètes, contre 32 % des hommes. L'alphabétisation constitue donc l'un des axes fondamentaux de notre action, il s'agit d'une étape indispensable pour faire reculer la pauvreté des femmes en particulier et de la population en général. A travers nos Instituts d'Education féminine, nous allons renforcer notre action dans ce domaine », poursuit Euphrasie Yao, qui souligne les avancées déjà enregistrées au niveau des jeunes générations : 51 % des enfants inscrits à l'école primaire sont des filles. « L'autonomisation des femmes passe par leur alphabétisation, par la mécanisation des moyens de production en milieu rural, par le vote de lois qui tiennent compte de la problématique du genre et par leur présence sur la scène politique et dans les postes à responsabilité des grandes entreprises. Nous devons avancer dans toutes ces directions », continue Euphrasie Yao. Elle chiffre à 550 millions d'euros environ ses besoins pour la mise en œuvre des programmes d'autonomisation, promotion et valorisation des femmes ainsi que pour la protection de l'enfance. Pour aider les femmes ayant des compétences professionnelles à accéder à des postes de responsabilité, le Président de la République a confié la mise en place du Compendium des Compétences Féminines de Côte d'Ivoire à Euphrasie Yao. « Ce programme, lancé en 2011, entend notamment renforcer la visibilité, la participation et le leadership des femmes dans la gestion des affaires, aussi bien publiques que privées. Il identifie les secteurs où elles sont sous-représentées et encourage la prise de mesures correctives », conclut Euphrasie Yao. Le Compendium favorise le réseautage entre femmes et leur recrutement. Il dispose d'une base de données interactive ouverte aux femmes cadres de haut niveau, aux jeunes filles avec des études Bac+4 et à toutes celles qui excellent dans leur domaine d'activité. ■







Logement, höpitaux, appui au mouvement coopératif... Le sens des affaires, le sens des responsabilités

Abidjan Cocody, Résidence Cannebière, 2ème étage - Tél : +225 22 48 73 53 - Cel : +225 05 26 26 40 / 09 55 11 66 Email : karym.ouattara@gmail.com - www.opesholding-sa.com